



REUNION TRIMESTRIELLE DU CHSCT DU 12/09/2013



La réunion trimestrielle du CHSCT s'est tenue le 12 septembre 2013 en présence de la direction, du médecin du travail, du psychologue du travail et des élus CGT et FO.

La secrétaire du CHSCT semblait étonnamment peu intéressée voire agacée par nos questions. Elle a jugé que l'ordre du jour était surchargé par nos questions soit parce que celles-ci ne relevaient pas du CHSCT soit parce qu'elles avaient déjà été abordées dans d'autres instances (plénière du CE, réunions de négos, réunions DP, etc ...).

Pour info, cette situation arrive fréquemment et concerne régulièrement toutes les organisations syndicales quelles que soient les instances concernées tant les sujets abordés lors de ces réunions sont hélas récurrents et liés les uns aux autres. En général, en ce qui concerne la CGT dans la mesure où ces questions vont dans l'intérêt du personnel, nous évitons le « formalisme » et les polémiques stériles.

Bref, une matinée de réunion où nous avons de nouveau pu mesurer, au regard du peu et/ou du manque de réponses apportées, le peu d'intérêt porté par la direction à cette instance qui a pourtant sous notre impulsion fait la démonstration de son importance au cours de ces dernières années à travers notamment toutes les questions relatives aux conditions de travail des salariés (enquêtes, saisines de salariés, etc.).

La Direction avait porté à l'ordre du jour le bilan de l'activité du psychologue. Après étude et présentation de ce bilan, nous avons constaté que quel que soit le motif des visites, les catégories de personnel et le secteur, le Personnel de la CAF 13 est en grande souffrance. A ce titre, le nombre de visites en augmentation en est bien la démonstration.

Ce bilan accablant ne fait donc que confirmer et entériner les conclusions du rapport Syndex (suite à la saisine des TCPF) dont la Direction serait bien inspirée de suivre les préconisations.

La présence du psychologue est indispensable pour les salariés mais ne doit surtout pas dispenser la direction de travailler en amont sur la prévention primaire et secondaire; c'est-à-dire que le recours au psychologue ne dédouane pas la direction de ses responsabilités sur l'organisation du travail.

Questions du groupe CGT/UGICT au CHSCT

1-Nous avons demandé un point complet sur les fermetures d'accueil du 8 juillet au 23 août et les réouvertures à compter du 26 août: nombre de visites, nombre d'agents affectés à l'accueil et en liquidation, horaires de fin d'accueil ... afin de mesurer l'impact de cette organisation tant sur les conditions de travail des TCPF que sur la qualité de nos missions de service public.

La direction a été dans l'incapacité de nous donner tous ces éléments malgré la transmission de nos questions 15 jours avant la réunion prétextant l'intervention nécessaire de plusieurs secteurs et le manque de temps; un document complet sera remis en séance plénière... no comment

2- Malgré une réorganisation des corbeilles mise en place suite au conflit de mai- juin 2012 et qui était une revendication légitime des TCPF, **les conditions de travail continuent de se dégrader dans un contexte catastrophique pour notre organisme** (encore à ce jour près de

90000 BT en stock). La mutualisation du travail est toujours en place et entraîne un paradoxe entre un travail par UT et les consignes de renforts inter-UT et inter- district. Les agents et responsables d'équipes se retrouvent avec une double responsabilité à savoir une charge de travail qui leur est propre et une charge de travail mutualisée pour lesquelles des objectifs doivent être atteints.

A notre surprise, la direction n'a avancé aucune réponse osant même dire que nous n'avions posé aucune question sur le sujet, seulement une déclaration de positionnement.

Cette organisation ne doit en aucun cas entraîner une mise en concurrence entre district, entre groupe d'UT, entre agents et entre responsables d'équipes, ce qui à terme ne ferait qu'accroître la dégradation des conditions de travail. Nous resterons attentifs à l'évolution de cette situation.

3- Nos élues avaient interpellé la Direction sur le **réaménagement en « open- space » des bureaux des travailleurs sociaux 15e/16e** qui n'est pas compatible avec le travail de terrain de ces derniers. La direction ne remet pas en cause cette installation et n'envisage aucune amélioration des locaux afin que cette catégorie de personnel puisse accomplir sa tâche dans de bonnes conditions. Rappelons que le cabinet Syndex s'était montré très critique au sujet de cette organisation lors de la restitution de ses conclusions, soulignant ainsi le caractère néfaste de l'aménagement des postes de travail en « open- space », notamment pour les travailleurs sociaux, dont les tâches nécessitent un environnement calme garant de la confidentialité et de la qualité de leurs échanges avec les allocataires et les partenaires.

4- Pour la énième fois, nous avons demandé une étude sur **l'adéquation charges/moyens** (effectif réel et charge de travail par employé) concernant le secteur PF, le secteur social et les autres secteurs. Là encore, aucune réponse de la part de la Direction qui renvoie cette demande en séance plénière puisqu'un bilan devrait y être présenté prochainement... Depuis plusieurs années déjà, la CGT porte cette question à l'ordre du jour des différentes instances sans pour autant avoir un réel échange sur ce thème. Cette étude fait également partie du rapport du Cabinet Syndex que la Direction continue d'ignorer, refusant pour le moment sur la base de ses préconisations de mettre en place un véritable plan d'action afin de rétablir durablement la situation de notre organisme.

5- Rapport d'expertise Géométrie Variable / Syndex

Depuis plusieurs mois nous demandons la présentation du rapport de Géométrie Variable, expertise mise en place par la Direction dans le cadre de la prévention des RPS. La direction s'était engagée à nous restituer les conclusions de ce rapport et de faire le lien avec celles du Cabinet Syndex dans le but de nous présenter son plan d'action. Une fois n'est pas coutume, nous avons eu droit à la même réponse, à savoir : c'est en cours ... 6 mois après la restitution du rapport Syndex qui lui-même faisait suite au rapport Ircaf, la Direction semble prendre son temps ... vu l'importance du sujet, il y a de quoi s'interroger, le personnel appréciera très certainement cette désinvolture et ce désintérêt alors qu'il est plus que jamais en attente de réponses concrètes face à cette problématique.

6- Nous avons demandé un point complet **sur le départ du district sud à Desautel** notamment sur l'affectation des agents sur ce site. D'après la direction, il ne devrait y avoir aucun problème ; la majorité des agents du Sud envisageant une mobilité vers Desautel. Nous resterons vigilants sur ce dossier afin que les agents ne soient pas confrontés à une mobilité forcée et que toutes les affectations se fassent bien sur la base du volontariat.